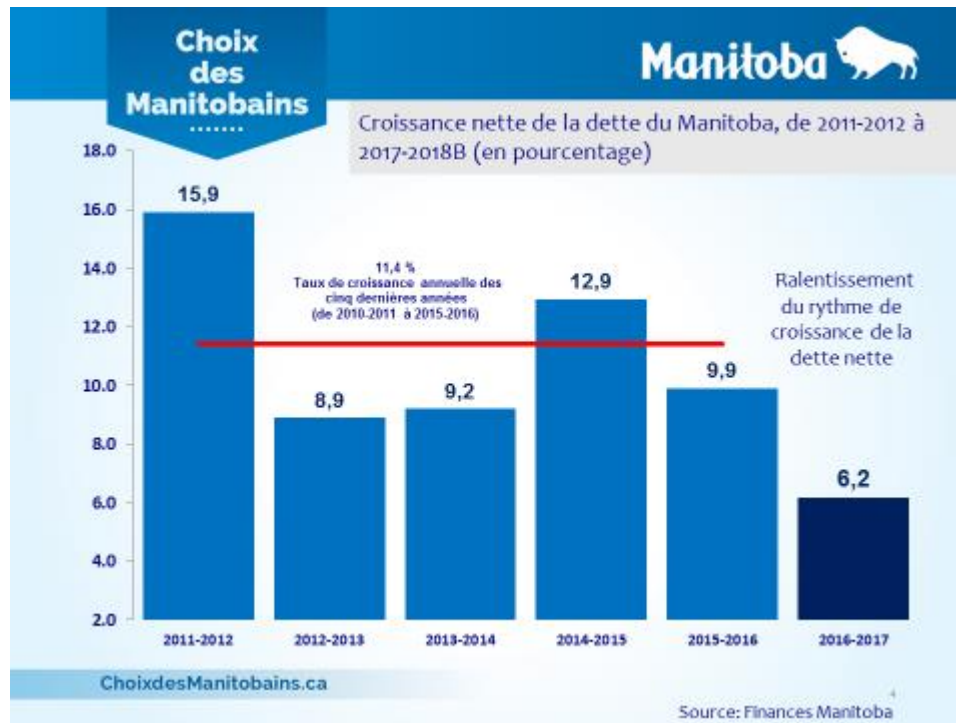


## **DISCUSSION – ATTEINTE DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE**

Notre gouvernement a hérité d'une situation financière grave découlant d'une décennie de déclin. Nous avons dépensé plus que ce qui se trouvait dans les coffres de la province, ce qui s'est traduit par une dette historique et des impôts plus élevés pour les Manitobains.

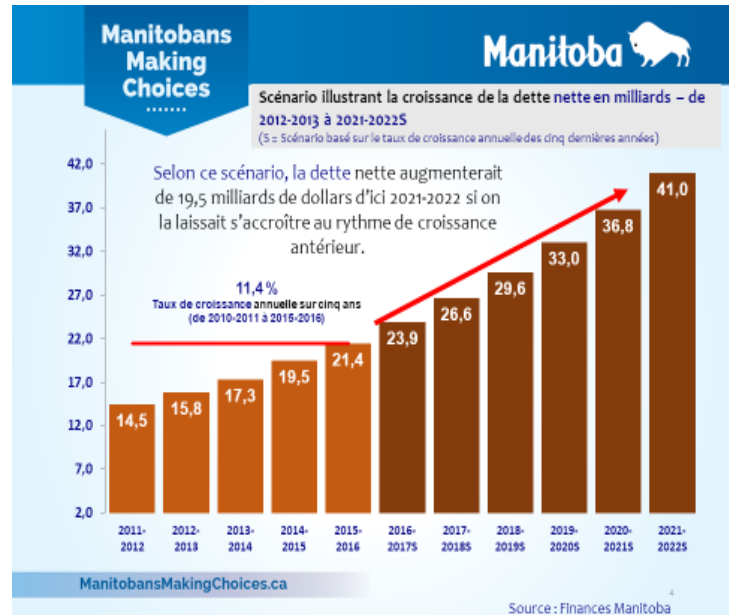
Les décisions prises aujourd'hui auront une incidence sur la population manitobaine et sur notre prospérité future. Nous nous devons donc de faire des choix responsables qui nous mettront sur la voie de l'équilibre budgétaire.

Le déficit était 764 millions de dollars en 2016-2017. Des déficits aussi élevés ont des conséquences très graves pour la population manitobaine et menacent notre capacité d'offrir aux Manitobains les services dont ils ont besoin.



L'accumulation de déficits importants a lourdement aggravé la situation de la dette nette de notre province, qui a augmenté de 11,4 % en moyenne par an au cours des cinq dernières années. Il s'agit également d'un facteur clé dans les trois déclassements du crédit qu'a connus notre province.

Cette tendance est insoutenable. Si elle se maintenait, la dette du Manitoba augmenterait de 19,5 milliards de dollars et totaliserait **41 milliards de dollars d'ici 2021**.



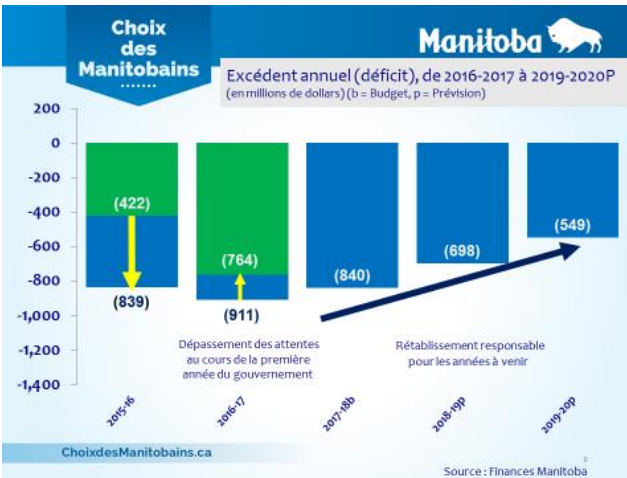
Pour financer cette dette, le gouvernement du Manitoba verse maintenant près d'un milliard de dollars par année en paiements de la dette. Le paiement des intérêts sur notre dette se répercute sur la capacité du gouvernement d'investir dans des domaines prioritaires tels que les soins de santé, l'éducation, les services sociaux et les projets d'infrastructure.

Avec une dette aussi élevée, même une petite hausse des taux d'intérêt a des conséquences importantes. La Banque du Canada a récemment augmenté son taux directeur et l'augmentera vraisemblablement encore au

cours de la prochaine année et demie. Les hausses récentes ont ajouté 5,5 millions de dollars en coûts d'emprunt supplémentaires pour le reste de l'année.

Il existe trois façons d'équilibrer le budget : l'approche rapide, l'approche modérée ou l'approche lente. Le gouvernement a adopté une approche modérée et responsable qui lui permettra d'équilibrer le budget sur une période de 6 à 7 ans. Une approche modérée affecte moins les services gouvernementaux qu'une approche plus rapide.

Nous accomplissons des progrès grâce à nos deux premiers budgets axés sur la maîtrise des dépenses gouvernementales, la diminution de l'effectif de cadres supérieurs et l'adoption d'une législation qui nous aide à effectuer un redressement responsable, tout en exigeant des ministres qu'ils rendent des comptes.



Comme vous pouvez le voir sur ce tableau, nous visons à réduire le déficit d'une manière responsable chaque année au cours des deux prochaines années.

Nous avons commencé à réduire le déficit sans augmenter les impôts. De plus, la législation exige maintenant que le gouvernement du Manitoba tienne un référendum non exécutoire avant la mise en œuvre de toute augmentation des taux d'impôt sur le revenu, du taux de la taxe de vente au détail ou de l'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire.

La nouvelle législation contribuera également à réduire le fardeau des exigences réglementaires mal conçues, répétitives, contradictoires et trop normatives.

Un environnement fiscal abordable et concurrentiel nous aidera à nous remettre sur la voie du rétablissement

budgétaire. Nous avons donc décidé d'indexer les tranches d'imposition et les montants personnels de base en fonction du taux d'inflation. Ainsi, les Manitobains pourront accroître leur épargne de plus de 20 millions de dollars en 2017 uniquement et de plus de 110 millions de dollars d'ici 2020.

L'ensemble des provinces et territoires reçoivent des transferts du gouvernement fédéral. Les principaux transferts fédéraux versés au Manitoba ont accusé une baisse de 34 \$ par personne depuis 2009-2010. Une telle baisse a des conséquences importantes pour le Manitoba, surtout dans un contexte où le financement des soins de santé représente près de 40 % des dépenses gouvernementales et où notre province dépense plus par personne pour les soins de santé que toutes les autres provinces à l'exception d'une seule.

Malgré le nouveau financement ciblé en matière de santé proposé par le gouvernement fédéral, le montant global que recevra le Manitoba à ce chapitre diminuera de près

de deux milliards de dollars au cours des dix prochaines années en raison de la réduction du taux de croissance du Transfert canadien en matière de santé. Le soutien du fédéral est bien en deçà de celui requis par la province pour répondre aux besoins de la population manitobaine.

Nous nous sommes engagés sur la voie du redressement des finances de notre province d'une manière responsable. Quelles sont vos principales priorités en matière de gestion des dépenses publiques et d'équilibre budgétaire?

Faites-vous entendre. Participez à un sondage en ligne, à [www.manitoba.ca/makingchoices/index.fr.html](http://www.manitoba.ca/makingchoices/index.fr.html), ou dites-nous quelles sont vos priorités par courriel, à [Budget2018@gov.mb.ca](mailto:Budget2018@gov.mb.ca).